

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Affectation du personnel de santé: 1021 situations à régulariser d'ici au 10 septembre

**FACE** à des comportements peu responsables de certains personnels affectés à l'intérieur du pays et dans d'autres régions sanitaires, le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong a insisté sur la nécessité de faire respecter la réglementation lors des mutations et des affectations qui auront lieu cette rentrée.

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**D**ANS le cadre du renforcement des régions sanitaires du Grand Libreville et de l'arrière-pays, le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong a présidé hier, les travaux de la Commission d'affectation et de mutation du personnel de santé au Centre hospitalier universitaire Mère et Enfant Fondation Jeanne-Ebore (CHUMEFJE), de Libreville. Il s'agissait d'une réunion de concertation avec les différents acteurs du secteur, en vue de



Le ministre de la Santé présidant hier la séance des travaux de la commission d'affectation du personnel soignant à travers le pays.

procéder d'ici au 10 septembre prochain, aux mutations et affectations du personnel de santé dans les formations sanitaires et dans les autres entités administratives du département de la Santé. Occasion également d'étudier la possibilité de trouver le juste milieu pour les 1021

situations disponibles face à des besoins qui se chiffrent à 1255 agents. À cet effet, le membre du gouvernement a précisé d'entrée "qu'il était question que ce processus d'affectation et de mutation se fasse de manière transparente et dans une ambiance de concertation,

afin qu'il n'y ait pas de surprise". Selon lui, "parfois les affectations qui sortaient ne répondaient pas aux besoins exprimés par les différentes structures sanitaires. Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, insiste sur la qualité des soins offerts à la population gabonaise.

Cette qualité de soins dépend de la qualité des hommes et des femmes qui travaillent dans nos structures sanitaires. Si l'on se retrouve avec des personnes non spécialisées ou non expérimentées, il est difficile de pouvoir répondre aux attentes de nos compatriotes".

De son côté, le secrétaire général du Syndicat national des personnels de santé (Synaps), Serghes Mickala Moundanga, a souligné "qu'il est question de regarder froidement la question de la gestion des ressources humaines pour un meilleur fonctionnement du secteur. Revenir sur la véritable gestion qui consiste à sanctionner ceux qui ne permettent pas aux structures de bien fonctionner, en appliquant la batterie de mesures que prévoit la loi en la matière. Je pense que c'est aussi une bonne innovation que d'affecter les médecins généralistes dans chaque province aux côtés des médecins cubains, pour développer la médecine qui consiste à aller vers le malade, quelle que soit la zone, dès lors qu'une dotation en moyens roulants leur a été faite".

À ce propos, Guy-Patrick Obiang Ndong a indiqué que dans les prochains jours, des dotations de véhicules seraient accordées aux responsables des structures sanitaires des provinces du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Lolo, de l'Ogooué-Maritime et de la Nyanga pour permettre aux médecins de se rendre dans les zones reculées du pays.

Par ailleurs, alors que la menace épidémiologique due à la pandémie de Covid-19 connaît une légère hausse, les responsables des structures sanitaires sont invités à faire preuve de responsabilité dans leurs tâches quotidiennes. Car, comme l'a souligné le ministre de la Santé, "les médecins doivent avoir l'amour de leur prochain pour bien effectuer leurs missions".

### Contrepoint

## Traiter le mal à la racine

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

**L**A Commission en charge des mutations et affectations du personnel de santé dans les formations sanitaires et dans les autres entités administratives du ministère de la Santé a passé en revue l'ensemble des dysfonctionnements liés à ce département. Au moment des nominations et mutations, il a été constaté que les agents affectés ne répondent pas toujours présents à leurs postes d'affectation. Conséquence: des formations sanitaires de l'arrière-pays sont

dépeuplées et, par ricochet, inopérantes. Cette problématique n'est pas propre au ministère de la Santé. Elle s'étend à toute la Fonction publique. C'est un problème qui ne date pas non plus d'hier. Le ministre Guy-Patrick Obiang Ndong a donc, d'un ton ferme, exhorté ses équipes à se rendre dans leurs différents lieux d'affectation sous peine de sanction en cas de refus. Une sanction qui pourrait aller jusqu'à la radiation après enquête des services des ressources humaines dudit département. Des attitudes qui constituent un frein au fonctionnement de l'administration.



Une campagne médicale à Owendo.

Peut-être faut-il, certes, opter pour la répression au regard de ces nombreux désistements. Peut-être faut-il aussi traiter le mal à la racine et comprendre les raisons de ces démotivations des agents de l'État appelés à servir partout où besoin sera.

Plusieurs raisons sont, en effet, évoquées par bon nombre de fonctionnaires. Certains d'entre eux avancent le fait que les logements qui leur sont destinés sont encore occupés par leurs prédécesseurs affectés ailleurs ou appelés à faire valoir leurs droits à la retraite. L'autre argument soulevé par d'aucuns est celui du salaire qui n'est pas effectif au moment de la mutation. Quoi qu'il en soit, une vraie synergie doit se créer entre la Fonction publique et les administrations concernées afin de combattre ce fléau qui pénalise lourdement les populations rurales.